



PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

CLASSE DE PREMIERE GÉNÉRALE
Programmes adaptés - Application Rentrée 2011
Option Internationale franco-marocaine du baccalauréat

PREAMBULE OIB

La classe de première est la seconde année de l'option internationale franco-marocaine du baccalauréat. Elle a pour objectif de développer chez les élèves le bilinguisme, le biculturalisme en assurant un enseignement dans deux langues, le français et l'arabe, des faits historiques et géographiques. Elle favorise les regards croisés pour éviter tout déterminisme. Elle s'inscrit dans la continuité de la classe de seconde en développant une approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie pour répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

En classe de première option internationale, l'histoire et la géographie font partie des enseignements obligatoires. Les programmes enseignés se réfèrent en partie aux programmes nationaux d'enseignement en classe de première, **arrêté du 21 juillet 2010** (BO spécial n°9 du 30 septembre 2010).

Les modalités de leur mise en œuvre :

- parité horaire entre les deux langues soit deux heures par semaine pour chacune pour un cumulé de quatre heures hebdomadaires ;
- parité horaire entre les deux disciplines histoire et géographie ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques des professeurs qui peuvent construire leur itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'ils le jugeront nécessaire, autour de points de convergence.

L'enseignement dans cette option prendra en compte les spécificités historiques et géographiques de la civilisation, de l'espace et de l'Etat marocain autour de « questions » spécifiques inscrites au programme.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures ; dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

Le traitement des « questions » obéit aux « objectifs d'apprentissage », choix et prescriptions de « mise en œuvre » définis dans les programmes arrêtés le 21 juillet 2010 (BO spécial n°9 du 30 septembre 2010) qui sont rappelés ci-dessous.



INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION NATIONALE
Groupe Histoire Géographie

SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE
Service de l'Enseignement Français

PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE DE PREMIERE

Préambule

L'histoire et la géographie font partie des enseignements communs de la classe de première des séries générales. Leurs programmes sont identiques en ES, L et S.

La classe de seconde a permis, sur la base des acquis du collège et dans le prolongement des démarches qui y avaient été initiées, de mettre en œuvre une approche plus synthétique et problématisée, caractérisée par la recherche du sens et l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, répondant aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles, communes à l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Les programmes de la classe de première permettent d'approfondir cette approche, qui s'inscrit dans les objectifs d'apprentissage du lycée, et de renforcer la culture et les outils intellectuels indispensables à la construction d'un citoyen éclairé du XXI^{ème} siècle.

Ils sont conçus en cohérence avec ceux de la seconde.

Dans la continuité et la complémentarité avec eux, ils donnent des clés de compréhension du monde contemporain et des sociétés et des territoires dans lesquels elles s'inscrivent et agissent. L'histoire et la géographie donnant conjointement ces clés de compréhension, la parité horaire prévue entre les deux disciplines doit être respectée.

Les démarches s'inscrivent également dans la continuité de celles mise en œuvre en seconde :

- les études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire y occupent une place importante ;
- les technologies de l'information et de la communication doivent jouer un rôle croissant ;
- le professeur doit exercer pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a notamment la possibilité de construire son propre itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Les capacités et les méthodes, présentées dans le tableau qui suit, figurent explicitement parmi les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun des enseignants d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser leur progressivité au fil de l'année de première et de construire des situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

Comme en seconde, cette maîtrise est indissociable de celle des connaissances.

Capacités et méthodes

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1) Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique - nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2) Changer les échelles et mettre en relation	- situer un événement dans le temps court ou le temps long - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques
II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1) Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2) Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
3) Maîtriser le vocabulaire bilingue	- connaître et maîtriser le lexique spécifique à l'histoire et à la géographie dans les deux langues
4) Utiliser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III - Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1) Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, à le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2) Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

HISTOIRE

Questions pour comprendre le vingtième siècle

Introduction

Le programme d'histoire de la classe de première est conçu en cohérence avec celui de la classe de seconde, dans le cadre d'un tronc commun sur deux années :

- il est dans son prolongement chronologique : consacré au XXème siècle, il prend la suite d'une mise en perspective sur le temps long, de l'Antiquité au XIXème siècle ;
- il se situe également dans sa continuité en termes d'objectifs d'apprentissage, tant sur le plan des connaissances à acquérir que sur celui des capacités et des méthodes à approfondir.

Ce programme présente de réelles complémentarités avec celui de géographie ; on exploitera donc toutes les possibilités de croisement.

Le fil conducteur du programme :

Des questions indispensables à la compréhension de l'histoire du monde au XXème siècle constituent la trame de ce programme.

En ce début du XXIème siècle, il est possible d'avoir une vue globale et synthétique sur le siècle précédent et ainsi de concevoir une nouvelle approche thématique. Les questions qui structurent les programmes, centrées sur la compréhension du XXème siècle, sont mises en perspective sur une plus longue durée lorsque cela s'avère pertinent : ainsi, une bonne compréhension des mutations des économies et des sociétés nécessite une étude s'étendant du milieu du XIXème siècle à nos jours ; la décolonisation est plus intelligible si son étude est reliée à celle de la colonisation ; 1989 ne peut être perçu comme une rupture que si l'on aborde la période postérieure.

Pour traiter le programme :

Deux éléments essentiels visent à faciliter la mise en œuvre du programme :

- afin de délimiter clairement ce qu'il convient de traiter, chaque question est problématisée de façon précise, comme dans le programme de seconde ;
- des études significatives et mises en perspective (démarche déjà introduite au collège et en classe de seconde) sont proposées non seulement pour écarter la tentation de l'exhaustivité mais aussi pour permettre une mise en œuvre dynamique du programme.

Le professeur doit exercer sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité notamment de construire son propre itinéraire en fonction de son projet pédagogique, en articulant les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme.

L'approche thématique qui structure le programme doit être fondée sur la mobilisation de repères chronologiques fondamentaux.

La réflexion critique sur des sources de nature différente, déjà exercée en seconde, doit être approfondie. Parmi ces sources, les différentes formes de production artistiques doivent trouver toute leur place, conformément aux objectifs visés par l'enseignement d'histoire des arts.

Programme

Questions pour comprendre le XXème siècle

Le professeur peut articuler les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Thème 1 - Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXème siècle (9-10 heures)

Questions	Mise en œuvre
Croissance et mondialisation	- La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850 - Les économies-monde successives (britannique, américaine, multipolaire)
Mutations des sociétés	- La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : France/Maroc regards croisés depuis les années 1850 - Les migrations entre la France et le Maroc au XXème siècle et leurs conséquences dans les sociétés La migration française au Maroc au début du XXème siècle et la migration marocaine en France dans la deuxième moitié du XXème siècle.

Thème 2 - La guerre au XXème siècle (16-17 heures)

Questions	Mise en œuvre
Guerres mondiales et espoirs de paix	- La Première guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale - Le Maroc : acteur et enjeu de la Seconde guerre mondiale - La Seconde guerre mondiale : guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes - Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : la SDN et l'ONU
De la guerre froide à de nouvelles conflictualités	- La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : un lieu (Berlin 1945-1989), une crise (Cuba 1962), un conflit armé (la guerre du Vietnam) - De nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide : un conflit armé (la guerre du Golfe 1990-1991) ; un lieu (Sarajevo 1992-1995) ; un acte terroriste (le 11 septembre 2001)

Thème 3 - Le siècle des totalitarismes (10-11 heures)

Questions	Mise en œuvre
Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi)	- Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités - Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930
La fin des totalitarismes	- La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg - La sortie progressive du totalitarisme en URSS : Khrouchtchev, la déstalinisation et ses limites ; Gorbatchev, de la Glasnost à la disparition de l'URSS

Thème 4 - Colonisation et décolonisation (7-8 heures)

Questions	Mise en œuvre
Le temps des dominations coloniales	- Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIXème siècle, qui sera prolongé par l'exemple du Maroc - L'Empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931 : réalités, représentations et contestations
La décolonisation du Maghreb	Deux études : - L'éveil du nationalisme marocain et la marche vers l'indépendance - La guerre d'Algérie

Thème 5 - les Français et la République (15-16 heures)

Questions	Mise en œuvre
La République, trois républiques	- L'enracinement de la culture républicaine (les décennies 1880 et 1890) - Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine - 1958-1962, une nouvelle République
La République et les évolutions de la société française	- La République et la question ouvrière : le Front populaire - La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880 - La place des femmes dans vie politique et sociale de la France au XXème siècle

En histoire, comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.

GÉOGRAPHIE

France, Maroc et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Introduction

Le programme de géographie de la classe de première s'inscrit dans la continuité des apprentissages de la classe de seconde, tant par les connaissances, les méthodes et les capacités abordées, les démarches mises en œuvre, que par les références à deux grilles de lecture majeures du monde : la mondialisation et le développement durable.

Très rénové dans sa conception, son organisation et ses problématiques, il apporte une contribution forte à l'évolution des enseignements de la géographie dans les trois séries générales du lycée. Il privilégie les approches problématisées, les démarches de découverte, de questionnement et de recherche ; centré autour des questions de gestion territoriale, il revêt une dimension éminemment citoyenne, invitant les élèves à prendre conscience de la dimension prospective et stratégique de tout choix d'aménagement.

On exploitera toutes les possibilités de croisement avec le programme d'histoire.

Fil conducteur et logiques du programme

Le fil conducteur du programme consiste en une étude des territoires de la France et de l'Europe dans le contexte de la mondialisation. Il vise d'abord la compréhension par les élèves du fonctionnement de chaque échelon territorial replacé dans un système d'échelles emboîtées. Pour faciliter cette appropriation, le programme propose une nouvelle approche en quatre thèmes correspondant chacun à un échelon territorial, du local au mondial. Il invite à des entrées concrètes et dynamiques dans les territoires, suscitant des interrogations sur leur organisation, les conditions de leur développement et sur les acteurs qui interviennent dans leur aménagement et leur gestion.

La mondialisation constitue une toile de fond de l'ensemble du programme. Du local à l'Europe, dans chaque question abordée, on met en évidence ses logiques à l'œuvre dans l'évolution des territoires.

Chaque thème doit être aussi l'occasion de réactiver les problématiques du développement durable, appliquées aux territoires français et européen.

Pratiquer et maîtriser les démarches et les outils de la géographie

Le programme de première doit permettre aux élèves de se familiariser avec les différents outils et documents de l'aménagement et du développement à toutes les échelles territoriales et d'apprendre à les utiliser. Il apparaît notamment indispensable d'exploiter les ressources des sites locaux, régionaux, nationaux ou européens qui proposent un grand nombre de données pour étudier les réalités territoriales.

Dans ce programme, les approches cartographiques sont essentielles. Les élèves seront exercés à la réalisation de croquis et de schémas des principaux territoires abordés.

D'une manière générale, le programme invite à recourir le plus possible aux NTIC.

Pour traiter le programme

Le programme comporte dix questions organisées en quatre thèmes. Le premier thème apporte un éclairage renouvelé sur la compréhension des territoires de proximité (commune, structures intercommunales, département) ; il vise à donner aux élèves les outils d'analyse d'un territoire, démarche qui sera ensuite transposée dans les autres études territoriales ; il sera donc abordé en début d'année. Il peut être l'occasion de rencontres d'acteurs et d'observations ou de recherches sur le terrain, lors de sorties de classe, ou d'enquêtes conduites par les élèves, ces travaux pouvant s'étaler pendant toute une partie de l'année scolaire. Le thème 2 vise à mettre en évidence les choix d'aménagement et la politique de développement du territoire de la France, en s'appuyant sur le constat des disparités et des inégalités aux différentes échelles territoriales.

Les thèmes 2, 3 et 4 et les questions qui les composent peuvent être traités dans un ordre différent en fonction du projet pédagogique du professeur ou de l'équipe pédagogique de la discipline.

Le programme de première accorde une place substantielle aux études de cas ; selon la même démarche qu'en classe de seconde, celles-ci doivent avoir une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent, les rendant ainsi compatibles avec une évaluation à l'examen.

France, Maroc et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Thème 1 - Aménager et développer le territoire marocain (18 heures)

Questions	Mise en œuvre
La région, territoire de vie, territoire aménagé	<ul style="list-style-type: none">- La région où est situé le lycée (étude de cas)- La place et le rôle des régions au Maroc- Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires au Maroc
Le Maroc en ville	<ul style="list-style-type: none">- Mouvements de population, urbanisation, métropolisation- Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales- Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux
Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none">- Un espace récepteur de la délocalisation des activités de service ou de production (étude de cas)- Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux (étude de cas d'un grand périmètre irrigué marocain)- Dynamiques de localisation des activités et mondialisation
Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none">- Casablanca : plate-forme multimodale, hub régional- La connexion inégale du territoire marocain à son environnement régional (Afrique, Europe) et au monde par les réseaux de transport et le numérique
Le Maroc dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none">- La présence marocaine dans le monde- Marrakech, destination mondiale

Thème 2 - Aménager et développer le territoire français (18 heures)

Questions	Mise en œuvre
La région, territoire de vie, territoire aménagé	<ul style="list-style-type: none"> - La place et le rôle des régions en France - Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires en France
La France en ville	<ul style="list-style-type: none"> - Mouvements de population, urbanisation, métropolisation - Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales - Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux
Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire de l'innovation (étude de cas) - Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux - Dynamiques de localisation des activités et mondialisation
Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Roissy et Casablanca : plate-forme multimodale, hub mondial. - La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique

Thème 3 - L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires (11-12 heures)

Questions	Mise en œuvre
De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne	<ul style="list-style-type: none"> - Europe, Europes : un continent entre unité et diversité - L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'États à géométrie variable - Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires
Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas) - Discontinuités, distances, insularité, spécificités socio-économiques

Thème 4 - France et Europe dans le monde (11-12 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'Union européenne dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> - L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation - Une façade maritime mondiale : la « Northern Range » - Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée, on insistera tout particulièrement sur le statut avancé du Maroc
La France dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> - La présence française dans le monde - La France, pôle touristique mondial - Paris, ville mondiale

En géographie, comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.